

**BILAN DE LA CONFERENCE CLIMAT DE BONN (COP23)  
RECOMMANDATIONS POUR 2018**

*Après une COP23 qui aura confirmé l'engagement quasi universel dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, l'année 2018 s'annonce particulièrement chargée en termes de chantiers à faire avancer. Tant aux niveaux national et régional, qu'au niveau européen et international, les décideurs belges ont un rôle important à jouer pour faire avancer ces chantiers et apporter une réponse adéquate face au risque climatique. Plus que jamais, il est nécessaire de changer notre trajectoire et de rendre notre société durable.*

**Analyse de la COP23**

- **Le Dialogue Talanoa**

Une avancée importante est le lancement du Dialogue Talanoa - anciennement dénommé « Dialogue Facilitatif » - qui doit évaluer l'ambition collective et préparer le terrain pour une augmentation de l'ambition. Le processus est divisé en une phase technique et une phase politique, et doit alimenter la mise à jour des contributions déterminées au niveau national (CDN).

Au niveau de l'UE, les Pays-Bas ont joué un rôle de pionnier qui mérite une attention particulière: le pays a proposé de relever l'ambition de l'Union européenne à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55% en 2030 (au lieu de 40%). A Bonn, notre voisin a donc envoyé un signal positif et cohérent pour le renforcement de l'ambition attendu dans le cadre du Dialogue Talanoa.

Le prochain rapport du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5°C doit également devenir un élément clé du dialogue Talanoa. En effet, l'Accord de Paris promet que des efforts seront faits pour limiter le réchauffement à maximum 1,5°C. Les résultats du rapport du GIEC devraient être traduits par de nouvelles CDN plus ambitieuses d'ici 2020.

- **Des progrès lents sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris (Rulebook)**

L'élaboration des règles pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris a avancé très lentement. Afin de respecter l'engagement pris et d'être prêts pour la conférence climat en Pologne (COP24), les négociateurs vont devoir passer à la vitesse supérieure. L'enjeu est ici à la fois de respecter le timing pour ne pas bloquer l'ensemble du processus et de s'accorder sur un Rulebook de qualité, à même de garantir l'intégrité environnementale et la durabilité qui sont au coeur de l'Accord de Paris.

- **La justice climatique tombée de l'agenda**

Trop souvent, les priorités des pays les plus vulnérables sont restées à l'arrière-plan. Avec la présidence Fidjienne, le dossier des «pertes et préjudices» était à l'ordre du jour. La COP23 devait tracer concrètement la voie pour fournir un soutien aux pays qui souffrent des impacts climatiques. Le résultat à Bonn fût décevant : les efforts de mobilisation de fonds pour les pertes et préjudices ont été reportés à 2018, sous la forme d'un «dialogue d'experts». Le dossier du financement climatique a également bloqué les discussions à plusieurs reprises et est encore trop souvent utilisé comme monnaie d'échange. Plus que jamais, la COP23 a montré que l'écart entre les pays développés et les pays en développement reste important.

- **Quelques signaux positifs**

Certains résultats encourageants sont également à mentionner. D'abord, un groupe de travail sur l'agriculture a été mis en place, conformément à une demande de longue date de la société civile. Ensuite, les peuples autochtones auront désormais une reconnaissance officielle dans le processus de négociation et les pays ont approuvé un plan d'action genre. En outre, plusieurs pays, dont la Belgique, ont lancé une coalition «Powering Past Coal» pour une sortie du charbon. Enfin, des signaux positifs ont été envoyés en termes d'éducation et de sensibilisation : un atelier est prévu pendant la session intermédiaire de mai. Un appel a été lancé pour fournir des informations.

## Recommandations 2018 pour la Belgique

*2018 est une année climatique décisive, aussi bien au niveau belge qu'au niveau international. Lors de la COP23, nous avons observé des signaux positifs en Belgique. Les quatre parlements sont parvenus à une déclaration interparlementaire sur la politique climatique belge. Cette déclaration est le premier pas vers une résolution commune et un signal important pour nos ministres. La collaboration est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques belges.*

*La Plateforme Justice Climatique, qui réunit les organisations environnementales, les syndicats, les ONG de coopération au développement et les conseils de la jeunesse, demande aux décideurs politiques belges et européens:*

### 1/ Renforcer l'ambition

La prochaine conférence climat à Katowice, en Pologne (COP24) sera un test crucial pour l'Accord de Paris. Le résultat du Dialogue Talanoa déterminera l'ambition globale. La Belgique et l'Europe doivent jouer un rôle important pour utiliser au maximum ce processus. Cela signifie d'abord que **l'UE doit être prête à rehausser ses objectifs 2030 pour se conformer aux objectifs de l'Accord de Paris.**<sup>1</sup> Les Pays-Bas se sont déjà positionnés en faveur de nouveaux objectifs plus ambitieux pour l'UE. Nous demandons à la Belgique de soutenir les Pays-Bas dans ce domaine et d'accroître son ambition en Europe avec les autres pays limitrophes.

### 2 / Elaborer une politique climatique nationale ambitieuse à court et long terme

- Parvenir, d'ici la fin de l'année, à un projet de **plan national intégré énergie-climat 2030** cohérent avec les objectifs de l'Accord de Paris, visant à réduire la consommation d'énergie et à atteindre 100% d'énergie renouvelable d'ici 2050. Ce plan doit permettre d'entériner une vision cohérente de la politique climatique belge entre les régions et le fédéral;
- Développer une **stratégie belge à long terme pour la décarbonation d'ici 2050**, y compris une réorientation cohérente des investissements publics (conformément à l'article 2 de l'Accord de Paris<sup>2</sup>) et soutenir de telles stratégies au niveau européen;
- Définir une **vision pour une transition juste vers une société sobre en carbone et résiliente**, avec une attention particulière au dialogue social et à la participation citoyenne, une réorientation des investissements, le développement d'infrastructures publiques de qualité, le développement des compétences, la relocalisation de l'économie, le respect des droits de l'homme et la protection sociale;<sup>3</sup>
- Soutenir à Katowice le lancement d'un « **Plan d'action pour la Transition Juste** » afin de s'assurer que la politique climatique tienne compte des intérêts des employés et favorise la transition juste et le travail décent.

### 3/ Aligner toutes les décisions politiques et les flux de financement belges avec les objectifs climatiques

- Assurer la **cohérence des décisions politiques avec les objectifs climatiques**, en particulier en abandonnant les projets qui étendent la dépendance structurelle aux combustibles fossiles ou qui recourent à de fausses solutions.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Le réseau européen d'ONG Climate Action Network (CAN-E) demande, conformément aux recommandations du GIEC, de réduire les émissions de CO2 d'au moins 55% par rapport à 1990, et d'atteindre au moins 45% d'énergie renouvelable et au moins 40% d'efficacité énergétique d'ici 2030.

<sup>2</sup> Ceci implique que les flux financiers favorisant les énergies fossiles et le déboisement soient réorientés vers des investissements décarbonés et des politiques soutenables.

<sup>3</sup> ITUC (2017). Just Transition – Where Are We Now and What's Next? A Guide to National Policies and International Climate Governance. [https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc\\_climate\\_justice\\_frontline\\_briefing\\_2017.pdf](https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc_climate_justice_frontline_briefing_2017.pdf)

<sup>4</sup> Par fausses solutions, nous entendons entre autres les risques liés au concept de neutralité carbone ('net zero emissions'), et les émissions négatives, les mécanismes de compensation carbone, la 'climate smart agriculture', les agrocarburants non durables, le CCS appliqué aux centrales électriques à charbon et l'usage de biomasse non durable (tant de provenance nationale que importé des pays du Sud).

- **Mettre l'Accord de Paris au cœur du «Pacte national pour les investissements stratégiques».** Ces investissements doivent servir la transition juste vers une société sans carbone.

#### **4/ Accroître les financements climat belges et soutenir une définition ambitieuse et un reporting international correct**

- **Annoncer une augmentation structurelle du financement climat belge additionnel.** Avec son engagement de 50 millions d'euros annuels jusqu'en 2020 inclus, la Belgique ne contribue pas équitablement à l'objectif international et ne participe pas à l'augmentation collective convenue au niveau international. Les 100 millions que la Belgique a déclarés pour 2016 doivent être un minimum absolu pour l'avenir. Une contribution équitable de la Belgique mènerait à 500 millions d'euros annuels en 2020. Cet objectif est réalisable en incluant le financement climat dans les discussions budgétaires et en examinant des sources de financement innovantes telles qu'une taxe sur les transactions financières, une tarification du carbone et les revenus des échanges d'émissions européennes (ETS).
- La finalisation des règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris (Rulebook) est également à l'ordre du jour de la COP24. Ces règles détermineront l'opérationnalisation de l'Accord de Paris. Une des nombreuses questions qui sont encore en cours de négociation est la **définition et la manière de faire rapport sur le financement climat international**. Une méthode stricte et claire est essentielle pour garantir le respect des accords et l'ambition globale. Nous encourageons la Belgique à jouer un rôle de premier plan en la matière.

**La Plateforme Justice Climatique est une plateforme de la société civile belge coordonnée par le CNCD-11.11.11 et son homologue flamand 11.11.11 et formée de ADG, ABVV-FGTB, ACV-CSC, APERe, Associations21, Bond Beter Leefmilieu (BBL), Beweging.net, Broederlijk Delen, CGSLB-ACLVB, Climate Express, Climaxi, Conseil de la Jeunesse, Ecokerk, Entraide et Fraternité, FSTM, Médecine pour le Tiers Monde (M3M), Greenpeace, Inter-environnement Wallonie (IEW), Climat et Justice sociale, Natuurpunt, NatuurpuntCVN, Oxfam-Solidariteit, Oxfam Wereldwinkels, Protos, SLCD, SOS FAIM, Vlaamse Jeugdraad, Vredeseilanden en WWF.**